

STAGES SPORTIFS

Pâques 2026



Du lundi 20 au vendredi 24 avril
Du lundi 27 au jeudi 30 avril
(Vendredi 1^{er} mai férié)
CP/CE2 ET CE2/6^e

Centre Administratif Municipal
3, place de la Mairie - Tél. : 01 46 01 43 17 / 44 54

Inscriptions dès le
mardi 7 avril
en ligne ou à l'Espace
Famille à partir de 8h30

TABLEAUX des ST

Du lundi 20 au vendredi 24 avril

	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CP au CE2	MATIN		
	Gym / Trampoline Maxi : 30	9h30-10h45	<input type="checkbox"/> Complexe sportif Joliot-Curie Salle de gymnastique
	Escalade Maxi : 24	10h45-12h	<input type="checkbox"/> Complexe sportif Joliot-Curie Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	APRÈS-MIDI		
	Danse Hip Hop Maxi : 24	14h-15h15	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle tir à l'arc Chaussures de sport propres obligatoires
Jeux sportifs traditionnels : épervier, chat, poule renard vipères, thèque... Maxi : 24	15h30-16h45	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires	



	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CE2 à la 6 ^e	MATIN		
	Escalade Maxi : 24	9h30-10h45	<input type="checkbox"/> Complexe sportif Joliot-Curie Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
	Gym / Trampoline Maxi : 30	10h45-12h	<input type="checkbox"/> Complexe sportif Joliot-Curie Salle de gymnastique
	APRÈS-MIDI		
	Sports Collectifs non Olympiques : Tchouk ball, cardio goal, Kin ball Maxi : 24	14h-15h15	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
Danse Hip Hop Maxi : 24	15h30-16h45	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle tir à l'arc Chaussures de sport propres obligatoires	



Les CE2 ont le choix de s'inscrire avec les CP-CE1 ou avec les CM1, CM2, 6^e

Cochez le ou les stages choisi(s) (sous réserve des places disponibles)
Le matin et l'après-midi, le transfert entre les deux activités est assuré par les éducateurs sportifs

STAGES SPORTIFS

Du lundi 27 au jeudi 30 avril

(Vendredi 1^{er} mai férié)

	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CP au CE2	MATIN		
	Activités de plein air : Course d'orientation, Vélo, biathlon Maxi : 24	9h15-10h30	<input type="checkbox"/> Espace Sellier
	Jeux de crosses et raquettes : hockey, tennis de table, crosses québécoises, badminton Maxi : 24	10h45-12h	<input type="checkbox"/> Gymnase Henri-Wallon Chaussures de sport propres obligatoires
	APRÈS-MIDI		
	Tir à l'arc Maxi : 24	14h-15h15	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle tir à l'arc Chaussures de sport propres obligatoires
Jeux sportifs de ballons Maxi : 24	15h30-16h45	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires	



	ACTIVITÉS	HORAIRES	LIEUX
Du CE2 à la 6^e	MATIN		
	Jeux de crosses et raquettes : hockey, tennis de table, crosses québécoises, badminton Maxi : 24	9h15-10h30	<input type="checkbox"/> Gymnase Henri-Wallon Chaussures de sport propres obligatoires
	Activités de plein air : Course d'orientation, Vélo, biathlon Maxi : 24	10h45-12h	<input type="checkbox"/> Espace Sellier
	APRÈS-MIDI		
	Sports collectifs : foot, rugby, handball, hockey Maxi : 24	14h-15h15	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle sports collectifs Chaussures de sport propres obligatoires
Tir à l'arc Maxi : 24	15h30-16h45	<input type="checkbox"/> Gymnase Louis-Hachette Salle tir à l'arc Chaussures de sport propres obligatoires	



Les CE2 ont le choix de s'inscrire avec les CP-CE1 ou avec les CM1, CM2, 6^e

Cochez le ou les stages choisi(s) (sous réserve des places disponibles)

Le matin et l'après-midi, le transfert entre les deux activités est assuré par les éducateurs sportifs

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS À PARTIR DU MARDI 7 AVRIL

TARIFS D'INSCRIPTION

15 € la semaine avec possibilité de s'inscrire à deux activités par jour et 30 € les deux semaines.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le stagiaire s'engage à venir en tenue et chaussures de sport propres (dans un sac) ou maillot de bain et bonnet de bain pour les activités aquatiques.
- Le stagiaire s'engage à venir tous les jours. C'est la seule façon de progresser, d'acquérir le goût de l'effort et de faire connaissance avec son groupe et son éducateur sportif.
- **L'enfant doit être accompagné ; il n'y a pas de partenariat avec les centres de loisirs.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT, VOUS AVEZ DEUX POSSIBILITÉS :

- **Inscriptions en ligne en deux étapes.**

Vous pouvez effectuer l'inscription en ligne en vous rendant sur le site www.plessis-robinson.com, puis en cliquant sur « Espace Famille et Citoyen ».

1/ Créez ou entrez dans votre espace en utilisant la clé enfance envoyée par courrier par l'Espace Famille (si vous ne l'avez pas, contactez l'Espace Famille au 01 46 01 43 17). Cliquez sur « créer une inscription » et suivez les instructions.

2/ Cliquez sur « Gérer mes réservations » et suivez les instructions jusqu'au paiement en ligne.

Vous pouvez également effectuer l'inscription sur place auprès de l'Espace Famille au Centre Administratif Municipal. Vous devrez, au préalable, **remplir la fiche d'inscription ci-dessous** (signature des parents obligatoire) et cochez les cases correspondant aux stages sportifs choisis (deux activités sportives par jour au maximum).

Attention, certains stages peuvent être complets. N'hésitez pas à vous inscrire tôt.

FICHE D'INSCRIPTION

Je, soussigné(e) Madame, Monsieur⁽¹⁾ :

Adresse :

Autorise mon fils, ma fille⁽¹⁾ à pratiquer les activités des stages sportifs dans les conditions définies par le programme.

Nom : Prénom :

Né(e) le : École ou collège fréquenté(e) : Classe :

- Atteste que mon enfant est bien en possession d'un certificat médical autorisant la pratique sportive, en vertu de la loi sur le sport.
- Certifie avoir pris connaissance que toute blessure subie pendant sa pratique sportive est sous ma responsabilité civile.
- Autorise N'autorise pas que mon enfant soit filmé ou photographié dans ses activités lors de ces stages sportifs, sachant que les images ne peuvent être utilisées que sur les supports de la Ville du Plessis-Robinson (qu'ils soient écrits, audiovisuels ou numériques).

Domicile :  Travail :  Portable : 

Les éducateurs sportifs sont responsables des enfants sur les horaires des stages choisis.

Date et signature :

(1) Rayer la mention inutile

Toute blessure subie pendant la pratique des activités sportives de ces stages est sous la responsabilité civile des parents de l'enfant. Vérifiez votre assurance personnelle. Conformément à la loi N°84-610 du 16 juillet 1984, la Ville du Plessis-Robinson est garantie pour sa responsabilité et celle de ses préposés pour les activités organisées dans le cadre des stages sportifs.

Montant de l'inscription : 15 € (1 semaine) 30 € (2 semaines)
 Règlement par : Chèque Espèces Autre